ETSA PATRIMOINE

GUIDE PATRIMONIAL
ÉDITION 2026

LE GUIDE COMPLET

Les bonnes pratiques de *l'investissement financier*

Objectifs, risque, diversification, frais, enveloppes, sécurité et biais comportementaux : les principes d'une épargne financière solide.



Votre partenaire *en gestion de patrimoine.*

Fondé par Jonathan Rosen en 2020, Etsa Patrimoine est un cabinet de conseil en gestion de patrimoine installé à Levallois-Perret. Il accompagne dirigeants, professions libérales, holdings, familles, entrepreneurs et investisseurs sur trois terrains : les placements financiers, l'immobilier et l'ingénierie patrimoniale.

01 **Un travail coordonné**
Chaque recommandation est partagée avec le conseil habituel du client.

02 **Une vision globale**
Fiscalité, juridique, immobilier et allocation financière, traités ensemble.

03 **Rigueur et objectivité**
Une sélection guidée par la sécurité et la rentabilité des produits.

15	120 M€	+ 350	20 ans
cabinets partenaires experts-comptables, avocats, notaires, banques d'affaires	**d'encours**	**familles accompagnées**	**d'expérience cumulée**

Google 5,0 ★★★★★ plus de 70 avis clients

LE CABINET EST RÉFÉRENCÉ PAR :

BFM BUSINESS · DÉCIDEURS MAGAZINE · GESTION de FORTUNE LE MAGAZINE DE LA GESTION PRIVÉE · L'AGEFI · ClubPatrimoine

ETSA PATRIMOINE DANS LES MÉDIAS

Une expertise reconnue *et partagée.*

Jonathan Rosen, Gérant d'Etsa Patrimoine, intervient régulièrement dans les médias économiques et patrimoniaux pour partager l'analyse du cabinet sur les grands sujets patrimoniaux.



B SMART · OCTOBRE 2026

Smart Patrimoine

La transmission de son entreprise : anticipation et structuration.

Voir le replay ↗



BFM BUSINESS · JUILLET 2024

Inside Private Equity

Le Grand Débrief : le private equity dans l'allocation patrimoniale.

Voir le replay ↗

SES DERNIÈRES PRISES DE PAROLE

JUIL. 2026

Le Village de la Justice

Le family office et la transmission d'entreprise

MAI 2026

Club Patrimoine

Donation aux enfants et stratégies de transmission

JANV. 2026

Grand Forum du Patrimoine

Les opportunités du non coté

DISTINCTION

DÉCIDEURS · FRANCE 2026

Pratique de qualité

Gestion de patrimoine, Île-de-France

3e année consécutive

Au *sommaire*

01	Investir, une affaire de méthode	05
02	Définir ses objectifs	06
03	Comprendre le couple rendement-risque	07
04	Diversifier	09
05	Maîtriser les frais	10
06	Choisir la bonne enveloppe	11
07	Se protéger et vérifier	12
08	Déjouer ses propres biais	14
09	Notre accompagnement	15

AVANT DE COMMENCER

Ce qu'il faut *retenir*

L'horizon d'abord
Chaque somme a une échéance : c'est elle qui détermine le niveau de risque acceptable.

Pas de rendement sans risque
Un placement qui promet un rendement élevé sans risque doit alerter.

Diversifier, toujours
Entre classes d'actifs, zones géographiques et dans le temps.

Les frais comptent
Un point de frais par an pèse lourd sur vingt ans.

La discipline plutôt que l'intuition
Une allocation définie à l'avance et revue régulièrement protège des décisions prises sous le coup de l'émotion.

Investir, *une affaire de méthode*

Bien investir ne consiste pas à trouver le meilleur placement du moment. C'est appliquer une méthode : fixer ses objectifs, accepter un niveau de risque cohérent, diversifier, maîtriser ses frais et s'y tenir dans la durée.

L'enjeu est d'autant plus important que l'inflation érode le pouvoir d'achat de l'épargne laissée sans rendement. À l'inverse, la recherche de rendement sans méthode expose à des pertes et, parfois, à des escroqueries.

Ce guide rassemble les principes qui guident une épargne financière solide, à la lumière des recommandations de l'Autorité des marchés financiers.

INFLATION

3,1 %

sur un an en septembre 2026.

LIVRET A

1,7 %

depuis le 1er août 2026.

LES FRANÇAIS ET LES ACTIONS

60 %

les jugent les plus intéressantes à long terme ; 68 % les jugent trop risquées.

Sources : Insee, 15 octobre 2026 ; ministère de l'Économie, 15 juillet 2026 ; AMF, baromètre de l'épargne et de l'investissement 2025.

À JOUR 2026

Les données présentées sont celles connues au 13 novembre 2026. Les prélèvements sociaux sur la plupart des revenus du capital sont passés à 18,6 % en 2026 ; l'assurance-vie reste à 17,2 %.

02 Définir *ses objectifs*

Avant de choisir un placement, il faut savoir à quoi servira l'argent, et quand. L'horizon de placement est le premier critère de choix.

UNE ÉPARGNE, TROIS HORIZONS

Court terme

Moins de 2 ans

Épargne de précaution et projets proches : sécurité et disponibilité avant tout.

Moyen terme

2 à 8 ans

Projets identifiés : une part de risque mesurée.

Long terme

Plus de 8 ans

Retraite, transmission : les actifs plus risqués trouvent leur place.

2.1

Votre profil d'investisseur

Avant tout conseil, votre conseiller doit vous interroger sur votre situation financière, y compris votre capacité à subir des pertes, vos connaissances et votre expérience, vos objectifs, votre horizon et votre tolérance au risque. Sans ces informations, il doit s'abstenir de vous conseiller.

QUESTION	POURQUOI ELLE COMPTE
Quand aurai-je besoin de l'argent ?	Elle fixe la durée de placement et la part d'actifs risqués
Quelle perte puis-je supporter ?	Elle détermine le niveau de risque acceptable
Ai-je une épargne de précaution ?	Elle évite de vendre au mauvais moment
Quelles sont mes préférences de durabilité ?	Elles doivent être recueillies depuis août 2022

Source : AMF, guide « S'informer sur les conseillers en investissements financiers » ; règlement délégué (UE) 2021/1253.

03 Comprendre le couple *rendement-risque*

Aucun placement n'offre à la fois un rendement élevé, une sécurité totale et une disponibilité immédiate. Plus le rendement espéré est élevé, plus le risque de perte l'est aussi.

3.1

L'indicateur de risque

Le document d'informations clés, remis avant toute souscription, situe chaque produit sur une échelle de 1 à 7. Il combine le risque de marché et le risque de crédit, pour une détention sur la durée recommandée.



Source : AMF, guide « Comprendre le document d'informations clés ».

3.2

Le temps, allié de l'investisseur

Sur longue période, les actions ont historiquement offert un rendement supérieur aux autres placements, au prix de fortes variations à court terme.

PERFORMANCE RÉELLE ANNUALISÉE DEPUIS 1988, AVANT FRAIS ET FISCALITÉ

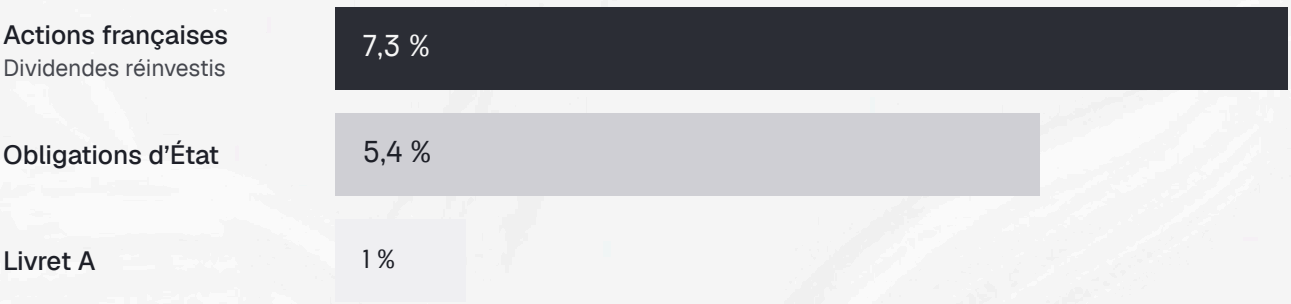

Inflation déduite, données arrêtées à fin novembre 2021. Source : AMF, « Stimuler la diversification de l'épargne de long terme en actions », décembre 2021. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

POINT DE VIGILANCE

Un rendement élevé annoncé sans risque, ou un rendement garanti très supérieur aux taux du marché, est le premier signal d'une offre douteuse. Le risque ne disparaît jamais : il se mesure, se choisit et se répartit.

3.3

Trois risques à distinguer

01

Le risque de perte

La valeur du placement peut baisser, temporairement ou durablement.

02

Le risque de liquidité

Il peut être difficile ou coûteux de récupérer son argent avant l'échéance.

03

Le risque d'inflation

Un placement qui rapporte moins que l'inflation perd du pouvoir d'achat.

NOTRE LECTURE

Le bon niveau de risque n'est pas le plus faible possible : c'est celui que vous pourrez conserver sans vendre dans une période de baisse.

04 *Diversifier*

La diversification est la seule protection qui ne coûte rien : répartir son épargne réduit l'effet d'un mauvais choix ou d'un mauvais moment sur l'ensemble du patrimoine.

TROIS DIMENSIONS DE LA DIVERSIFICATION

01

Les classes d'actifs

Monétaire, obligations, actions, immobilier, non coté.

02

Les zones et secteurs

France, Europe, États-Unis, pays émergents ; secteurs et tailles d'entreprises.

03

Le temps

Investir progressivement plutôt qu'en une seule fois.

4.1

Une allocation selon le profil



Illustration : les proportions dépendent de chaque situation et sont fixées dans le cadre d'un conseil personnalisé.

BON À SAVOIR · RÉÉQUILIBRER

Avec le temps, les classes d'actifs évoluent différemment et l'allocation se déforme. La ramener régulièrement à sa cible conduit à vendre ce qui a monté et à renforcer ce qui a baissé.

05 Maîtriser *les frais*

Les frais sont la seule composante du rendement connue à l'avance. Ils se cumulent chaque année et pèsent lourd sur la durée.

FONDS ACTIONS EUROPÉENS

1,32 %

de frais récurrents moyens en 2024.

COÛT TOTAL ANNUEL

1,9 %

pour les fonds actions hors ETF, en moyenne 2020-2024.

Source : AMF, Lettre de l'Observatoire de l'épargne n° 65, avril 2026, d'après l'ESMA.

EXEMPLE · 100 000 € PLACÉS 20 ANS, RENDEMENT BRUT DE 5 % PAR AN

1 % de frais par an	219 112 €
2 % de frais par an	180 611 €

Exemple théorique, avant fiscalité, à rendement constant : un point de frais en plus coûte 38 501 €.

5.1

Ce que vous devez recevoir

MOMENT	INFORMATION SUR LES COÛTS
Avant d'investir	Le total des coûts et leur effet cumulé sur le rendement
Chaque année	Un relevé personnalisé des coûts réellement supportés

Source : AMF, guide MIF 2. Une ventilation par poste peut être demandée.

06 Choisir *la bonne enveloppe*

Un même placement peut être détenu dans plusieurs enveloppes, dont la fiscalité diffère fortement. Le choix de l'enveloppe compte autant que celui du support.

ENVELOPPE	FISCALITÉ DES GAINS EN 2026	ATOUT PRINCIPAL
Assurance-vie	Après 8 ans : abattement de 4 600 € (9 200 € pour un couple), 7,5 % ou 12,8 % et 17,2 % de prélèvements sociaux	Souplesse et transmission
PEA	Après 5 ans : pas d'impôt sur le revenu, 18,6 % de prélèvements sociaux	Actions européennes, plafond de 150 000 €
Compte-titres	31,4 % (12,8 % et 18,6 %), ou barème sur option	Aucun plafond, tous les titres
PER	Versements déductibles, imposés à la sortie	Préparer la retraite
Contrat de capitalisation	Comme l'assurance-vie	Donation, détention par une société

PEA et PEA PME-ETI : plafond cumulé de 225 000 €. Sources : service-public.gouv.fr, fiches F2385 et F2329 ; impots.gouv.fr, page modifiée le 17 juillet 2026.

AUDIT OFFERT

Vos placements sont-ils *dans la bonne enveloppe ?*

Nous analysons la répartition, les frais et la fiscalité de votre épargne financière.

Demander mon audit ↗

07 Se protéger *et vérifier*

Des garanties légales protègent l'épargnant en cas de défaillance d'un établissement. Elles ne protègent ni contre les pertes de marché, ni contre les escroqueries.

Dépôts

100 000 €

Par client et par établissement bancaire.

Titres

70 000 €

Par client et par établissement, en cas d'indisponibilité des titres.

Assurance-vie

70 000 €

Par assuré et par assureur, tous contrats confondus.

Sources : Fonds de garantie des dépôts et de résolution ; ABE Info Service.

7.1

Les escroqueries en chiffres

LISTE NOIRE AMF

405

nouveaux sites et adresses ajoutés en 2025.

USURPATIONS

215

d'identités relevées en 2025.

VICTIMES

16 %

des Français déclarent avoir subi une escroquerie financière.

Source : AMF, rapport annuel 2025, publié en juillet 2026.

7.2

Les vérifications avant d'investir

VÉRIFICATION	OÙ ET COMMENT
Le statut du conseiller	Immatriculation au registre de l'ORIAS (orias.fr)
Les listes noires	Sites et acteurs non autorisés, publiés par l'AMF
Le produit	Document d'informations clés, remis avant toute souscription
Le conseil	Déclaration d'adéquation écrite, qui justifie la recommandation
L'étiquette durable	Les catégories « article 8 » et « article 9 » relèvent de la transparence : ni un label, ni un gage de qualité

Sources : AMF, guides pédagogiques et étude SFDR de mars 2023.

7.3

Le droit de changer d'avis

Assurance-vie

30 jours

Pour renoncer au contrat après sa conclusion.

Démarchage financier

48 heures

De réflexion pour les instruments financiers, qui ne bénéficient pas du délai de rétractation de 14 jours.

Sources : ABE Info Service ; AMF, « Vous avez été démarché : que faut-il vérifier ? ».

08 Déjouer *ses propres biais*

Les erreurs d'investissement viennent souvent moins des marchés que de nos réactions. La finance comportementale a identifié plusieurs biais qui conduisent à de mauvaises décisions.

01

L'aversion à la perte

Une perte pèse plus lourd qu'un gain équivalent, et pousse à vendre au plus bas.

02

L'excès de confiance

Surestimer sa capacité à anticiper les marchés conduit à trop concentrer ou trop arbitrer.

03

Le mimétisme

Investir parce que d'autres le font, souvent au moment où les prix sont déjà élevés.

04

L'ancrage

Rester attaché à un prix d'achat ou à un niveau passé, sans rapport avec la valeur actuelle.

05

Le biais de familiarité

Privilégier ce que l'on connaît : son pays, son secteur, son entreprise.

06

La comptabilité mentale

Traiter chaque placement isolément plutôt que le patrimoine dans son ensemble.

Source : AMF, étude de décembre 2021 sur la diversification de l'épargne en actions.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Une allocation définie à l'avance, des versements réguliers et un rééquilibrage périodique sont les meilleures protections contre les décisions prises sous le coup de l'émotion.

09 Notre *accompagnement*

Notre rôle : construire avec vous une allocation cohérente avec vos objectifs, en maîtrisant les frais et la fiscalité, puis la suivre dans la durée.

1

AUDIT OFFERT

Analyser vos placements

Objectifs, horizon, profil de risque, frais, fiscalité, répartition actuelle.

2

ALLOCATION

Définir votre stratégie

Répartition entre classes d'actifs, zones géographiques et enveloppes.

3

SÉLECTION

Choisir les supports

Fonds, ETF, parts institutionnelles, produits structurés, non coté, en comparant les frais.

4

DANS LA DURÉE

Suivre et rééquilibrer

Rendez-vous trimestriels, rééquilibrage, adaptation à chaque évolution.

Tous nos rendez-vous sont sans engagement jusqu'à la souscription, en présentiel à Paris ou en visioconférence.

NOS ENGAGEMENTS

01

Audit offert

Une analyse complète de votre situation, sans engagement jusqu'à la souscription.

02

Un interlocuteur dédié

Des rendez-vous réguliers, en présentiel à Paris ou en visioconférence.

03

Aucun frais d'entrée

Sur l'ensemble des enveloppes financières.

9.1

Deux formules d'accompagnement

À partir de 100 000 €

Gestion Privée

Aucun frais d'entrée sur toutes les enveloppes financières. Un accompagnement patrimonial (abonnement), fixé selon votre situation, qui ne démarre qu'à la souscription. Rendez-vous trimestriels, réallocations, aide à la déclaration de revenus, accès à notre réseau de partenaires.

À partir de 1 000 000 €

Family Office

Parts institutionnelles. Rémunération alignée sur vos résultats : une commission de 5 % sur la performance annuelle nette de vos contrats d'assurance-vie, de capitalisation et PER. Aucune commission de performance n'est prélevée sur une année de performance nulle ou négative.

Le détail de notre rémunération figure dans nos documents réglementaires, remis avant toute souscription.

9.2

Ce que vous gagnez

ENJEU	NOTRE RÉPONSE
La méthode	Une allocation définie à l'avance, à l'écart des décisions émotionnelles
Les frais	Des supports comparés et des frais d'entrée supprimés
Le choix	Plusieurs sociétés de gestion, sans produit maison
Le suivi	Un interlocuteur dédié et des points réguliers

AUDIT OFFERT

Quelle formule *pour votre patrimoine ?*

Échangeons sur votre situation et vos objectifs, en présentiel à Paris ou en visioconférence. Vous pouvez aussi nous joindre au 06 79 58 16 40.

Réserver mon audit ↗

PASSEZ À L'ACTION

Investissez avec *méthode et sérénité.*

Vous souhaitez :

Définir une allocation adaptée à votre horizon ?

Savoir ce que vous coûtent réellement vos placements ?

Choisir la bonne enveloppe pour chaque objectif ?

Faire vérifier un placement qui vous a été proposé ?

Prendre rendez-vous ↗

L'audit de vos placements est offert, en présentiel ou en visioconférence : allocation, frais, fiscalité et cohérence avec vos objectifs.

INTERLOCUTEUR

Jonathan Rosen

Gérant, Etsa Patrimoine

CONTACT

06 79 58 16 40

j.rosen@etsa-patrimoine.com

BUREAUX

128 rue de Villiers, 92300 Levallois-Perret

ETSA PATRIMOINE

Des solutions concrètes pour faire *fructifier votre patrimoine.*

ETSA-PATRIMOINE.COM

Avertissement. Ce document a un caractère informatif et pédagogique. Il ne constitue ni un conseil personnalisé, ni une recommandation d'investissement, ni une consultation juridique ou fiscale. Les données citées sont celles connues au 13 novembre 2026 ; elles peuvent évoluer. Les exemples et allocations présentés sont théoriques. Tout investissement en actifs non garantis présente un risque de perte en capital. Toute décision doit être précédée d'une analyse de votre situation par un professionnel habilité. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources. Autorité des marchés financiers : guides pédagogiques, rapport annuel 2025, Lettre de l'Observatoire de l'épargne n° 65, baromètre de l'épargne 2025, étude de décembre 2021 ; Insee, 15 octobre 2026 ; ministère de l'Économie, 15 juillet 2026 ; Fonds de garantie des dépôts et de résolution ; ABE Info Service ; règlement délégué (UE) 2021/1253 ; service-public.gouv.fr, fiches F2329 et F2385 ; impots.gouv.fr. Consultation du 13 novembre 2026.

Etsa Patrimoine, SARL au capital de 5 000 €, RCS Nanterre 887 794 758, siège social : 128 rue de Villiers, 92300 Levallois-Perret. Immatriculée à l'ORIAS sous le n° 20006673 (orias.fr) en qualité de conseiller en investissements financiers, membre de l'ANACOFI-CIF, association agréée par l'AMF, de courtier d'assurance et d'intermédiaire en opérations de banque et services de paiement. Carte professionnelle immobilière n° CPI 9201 2020 000 045 329 délivrée par la CCI Paris Île-de-France.